



Entretien avec
Serge LACOSTE,
Chef des services,
Communication,
en charge du
développement du
volontariat et des
JSP pour le SDIS03,
PUD de l'Allier et
Administrateur de
la MNSPF.

Être administrateur de la mutuelle nationale des sapeurs-pompiers de France

L'Assemblée Générale de la MNSPF qui se tiendra le 28 mai prochain, renouvellera lors de ses élections un tiers de son Conseil d'Administration. Comme tout organisme démocratique, la MNSPF donne la parole à ses adhérents et permet à chacun de s'engager pour devenir délégué ou administrateur et ainsi prendre part aux décisions stratégiques de la mutuelle. Vous vous demandez quelles sont leurs missions, leur périmètre d'action ? Pour le découvrir, nous avons donné la parole à l'un d'entre eux.

Serge LACOSTE, vous êtes un des administrateurs de la MNSPF, depuis 2 ans. Parlez-nous de votre rôle. Pourquoi cet engagement ?

Mon rôle est de porter la voix des sapeurs-pompiers auprès des instances de notre mutuelle. Je suis le Président de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Allier depuis 2016. J'ai un devoir d'exemplarité, de conseils, envers mes collaborateurs d'où mon adhésion à la MNSPF. Les différentes réunions auxquelles j'ai pu assister m'ont fait prendre conscience de l'importance de veiller à la couverture assurantielle de nos collègues. J'ai fait ce choix d'engagement car je crois en notre réseau associatif dans toute sa composante, FNSPF, ODP et notre MNSPF, une mutuelle au service des sapeurs-pompiers, gérée par des sapeurs-pompiers.

Comment votre mandat se traduit-il au quotidien ?

Mes nombreux déplacements au sein de mon département au cours desquels j'ai l'occasion d'échanger avec mes collègues me permettent de m'imprégner de leur besoin tout en ayant à l'esprit que nous devons préserver l'équilibre entre les prestations et le budget. Cet engagement en tant qu'administrateur demande du temps pour prendre connaissance des différents dossiers présentés à notre CA, mais aussi pour participer aux commissions qui sont forces de propositions. Comme tout engagement, il faut vouloir accompagner autrui avec bienveillance. J'ai pu noter depuis mon

élection, l'engagement sans faille de notre Président, Alain BOULOU et de tous mes collègues administrateurs. L'équipe dirigeante et les salariés sont portés par des valeurs qui nous rassemblent et je me suis très rapidement senti à l'aise.

Être administrateur implique une responsabilité car nous portons la voix des sapeurs-pompiers auprès des instances de la mutuelle. Un engagement qui a de l'humain et du sens.

Le département de l'Allier (03) et la MNSPF entretiennent des liens forts, facilités par votre rôle d'administrateur. Comment se traduisent-ils concrètement ?

Ces liens se traduisent par l'organisation de permanences de la MNSPF au sein des centres de secours et à l'état-major. Notre mutuelle est ainsi au plus proche de ceux qui souhaitent se renseigner et adhérer. Ma fonction de PUD me permet de connaître nombre de sapeurs-pompiers et pats avec qui j'ai souvent l'occasion de partager des informations. Ces derniers ont souvent besoin de conseils. C'est pourquoi je les oriente vers notre conseiller mutualiste MNSPF. Notre UDSP a mis en place le contrat

groupe complémentaire santé départemental pour garantir un bon niveau de protection à ses adhérents. Nous allons d'ailleurs signer avec le président du SDIS et le DDSIS une convention pour assurer la prise en charge partagée de la cotisation pour la couverture assurance décès toutes causes. Cette démarche partenariale forte avec le SDIS et l'UDSP permet d'acter ensemble la couverture du décès SPF pour l'ensemble des personnels.

Nous étudions actuellement un partenariat avec la MNSPF pour des actions visant à favoriser une dynamique dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Qu'aimeriez-vous dire à celui ou celle qui souhaiterait demain s'engager en tant qu'administrateur ?

Etre administrateur demande un engagement, mais celui-ci le vaut bien, puisqu'il me permet avec mes collègues administrateurs de pouvoir partager nos points de vue et d'accompagner les responsables et salariés de notre mutuelle pour répondre le plus justement possible à nos adhérents tout en veillant à l'impact budgétaire qui comme dans toutes décisions doit être appréhendé et mesuré. C'est un engagement qui a du sens et de l'humain.

Propos recueillis par Anne PINEAU

Serge LACOSTE / Twitter @PUD03Lacost
© Photo David TABLET - SDIS 03